



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ICC 117-10

19 septembre 2016
Original : anglais

F

Conseil international du Café
117^e session
19 - 23 septembre 2016
Londres, Royaume-Uni

**Liste des décisions à prendre et des
documents à approuver pendant la
117^e session**

Contexte

Le présent document contient une liste de tous les documents qui doivent être approuvés par le Conseil international du Café pendant sa 117^e session. Il liste également les questions pour lesquelles il n'existe pas de document écrit mais au sujet desquelles le Conseil international du Café doit prendre une décision.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à examiner ce document.

**LISTE DES DÉCISIONS À PRENDRE ET DES DOCUMENTS À APPROUVER
PENDANT LA 117^E SESSION**

Point	Document for approval	Date
<p>2. Admission d'observateurs</p> <p>L'article 5 du Règlement de l'Organisation dispose que, au début de chaque session, le Conseil se prononce sur l'acceptation d'observateurs et désigne les points de l'ordre du jour des réunions du Conseil et des comités qui seront ouverts aux observateurs acceptés. L'annexe I du document ICC-117-3 contient une liste des observateurs, approuvés pour admission, qui ont confirmé leur présence à la 117^e session et l'annexe II contient la liste des observateurs dont l'admission en 2016/17 doit être approuvée.</p>	<p><u>ICC-117-3</u></p>	<p>Jeudi matin, 22 septembre</p>
<p>3. Votes et pouvoirs</p>		
<p>3.1 Votes pour l'année caféière 2015/16</p> <p>Le document ICC-117-1 contient la nouvelle répartition des voix au sein du Conseil pour les Membres exportateurs et les Membres importateurs pour l'année caféière 2015/16, calculée conformément aux articles 12 et 21 de l'Accord international de 2007 sur le Café.</p>	<p><u>ICC-117-1</u></p>	<p>Jeudi matin, 22 septembre</p>
<p>3.2 Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2016/17</p> <p>Ce document contient une répartition initiale des voix au sein du Conseil pour les Membres exportateurs et pour les Membres importateurs pour l'année caféière 2016/17, calculée conformément à l'article 12 de l'Accord de 2007. Elle a été calculée sur la base du document ED-2221/16 Rev. 1.</p>	<p><u>ICC-117-2</u></p>	<p>Jeudi matin, 22 septembre</p>

- 3.3. Pouvoirs** verbal Vendredi après-midi, 23 septembre
- Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil pour approbation. Le rapport sur les pouvoirs sera distribué après la réunion, en même temps que la liste finale des délégués. Les Membres qui n'ont pas encore soumis la copie originale de leurs pouvoirs sont invités à le faire dès que possible.
- 4. Participation à l'Accord international de 2007**
- 4.2. Prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments** [WP-Council 268/16](#) Jeudi matin, 22 septembre
- La date butoir fixée pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 30 septembre 2016. Le Conseil doit décider s'il souhaite proroger le délai fixé pour le dépôt des instruments au 30 septembre 2017. Un projet de résolution à cet effet figure dans le document WP-Council 268/16.
- 10. Session du Conseil en Côte d'Ivoire** verbal Jeudi après-midi, 22 septembre
- Lors sa 116^e session en mars 2016 à Addis Abeba, le Conseil a convenu en principe de tenir une session du Conseil en Côte d'Ivoire pendant l'année caféière 2016/17. Le Conseil est invité à approuver la date proposée par le Ministre du commerce de Côte d'Ivoire de tenir la 119^e session du Conseil du 25 au 29 septembre 2017 à Abidjan.
- 14. Questions financières et administratives**
- 14.2 Contrat du Directeur exécutif** verbal Vendredi matin, 23 septembre
- Le Conseil examinera la question du contrat du Directeur exécutif, dont le mandat prendra fin le 30 septembre 2016. La présidente du Comité des finances et de l'administration fera rapport au Conseil des recommandations du Comité de sorte que les Membres puissent prendre une décision finale.

- 14.3 Locaux** [FA-136/16](#) Vendredi matin, 23 septembre
- Dans le document FA-136/16, le Directeur exécutif expose sa recommandation pour les locaux de l'OIC après mars 2017. Sa préférence va au déménagement de l'OIC à Gray's Inn Road pour les raisons exposées dans ce document. Le Président du Comité des finances et de l'administration présentera la recommandation du Comité au Conseil, de sorte que les Membres puissent prendre une décision finale.
- 14.4 Nomination d'un vérificateur agréé** [FA-137/16](#) Vendredi matin, 23 septembre
- Le document FA-137/16 contient les résultats du processus de nomination d'un vérificateur agréé pour le Fonds administratif, la Caisse de prévoyance et le Fonds spécial. Le Président du Comité des finances et de l'administration présentera la recommandation du Comité au Conseil, de sorte que les Membres puissent prendre une décision finale.
- 14.5. Examen du Règlement et des Statuts du personnel** [FA-133/16](#) Vendredi matin, 23 septembre
- Le Conseil examinera un projet révisé de Statut et Règlement du personnel qui a été passé en revue par le Directeur exécutif et les fonctionnaires de l'OIC. La présidente du Comité des finances et de l'administration présentera les recommandations du Comité au Conseil, de sorte que les Membres puissent prendre une décision finale.
- 15. Examen stratégique de l'OIC** [WP-Council 269/16 Rev. 1](#) Vendredi après-midi, 23 septembre
- Le Président du Groupe de travail fera rapport sur les résultats des travaux de l'examen stratégique. Le Conseil examinera les suggestions contenues dans le document WP-Council 269/16 Rev. 1 et décidera si elles doivent être considérées comme base de préparation d'une stratégie révisée de l'OIC.
- 16. Programme des activités de l'OIC**

- 16.2 Programme des activités de 2016/17** WP-Council 265/16 Rev. 1 Vendredi après-midi, 23 septembre
- Le document WP-Council 265/16 Rev. 1 contient un projet de programme des activités de l'Organisation pour l'année caféière 2016/17. Il a été préparé en gardant à l'esprit que la prochaine année caféière devrait être considérée comme une période de transition avant la mise en œuvre intégrale d'une stratégie révisée de l'OIC, en 2017/18. Le Conseil doit examiner ce document et décider s'il souhaite que le Secrétariat mette en œuvre les activités qui y sont proposées.
- 17. Fonds spécial** [WP-Council 270/16](#) Jeudi après-midi, 22 septembre
- Le porte-parole des producteurs fera rapport sur les discussions tenues avec les Membres exportateurs relatives à l'utilisation du Fonds spécial. Le document WP-Council 270/16 contient un projet de Résolution sur l'utilisation du Fond spécial.
- 18. Bureaux et Comités**
- 18.1 Président et vice-président du Conseil** verbal Vendredi après-midi, 23 septembre
- Le Conseil doit élire le président et le vice-président pour l'année caféière 2016/17 parmi les représentants des Membres importateurs et exportateurs respectivement.
- 18.2 Président et vice-président du Forum pour 2016/17 –** verbal Vendredi après-midi, 23 septembre
- Le Conseil nommera un président et un vice-président du Forum pour 2016/17.
- 18.4 Composition des Comités –** [WP-Council 271/16](#) Vendredi après-midi, 23 septembre
- Le document [WP-Council 271/16](#) contient des informations sur les bureaux des années caféières précédentes. Sur la base de ce document, le Conseil devra décider de la composition des comités suivants pour 2016/17 :
- Comité de promotion et de développement des marchés
(8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
 - Comité des projets
(8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

- Comité des finances et de l'administration
(6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité des statistiques
(8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

20. Réunions futures

Le Conseil doit approuver les dates des futures réunions continues dans le Document [WP-Council 272/16](#).

[WP-Council
272/16](#)

Vendredi
après-midi,
23 septembre